
COMMUNE DE

CANTELOUP

14370

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

JEUDI 03 JUILLET 2025

Date de convocation :
26/06/2025

Affichée le : **26/06/2025**

Transmis au contrôle de
légalité le

Date de publication :

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 03 juillet à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Canteloup, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil à la Mairie sous la présidence de Sophie de GIBON, Maire

Etaient présents : Mme DE MICHIEL, Mr GENEST, M. PIERRE, Mme BATAILLE, M. LEJEUNE

Etaient absents excusés : M. VIEL (pouvoir à M. GENEST), Mmes JEANNE et MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Mme BATAILLE

Nombre de membres :

En exercice : **9**

Présents : **7**

Votants : **8**

1/ Encaissement du don de l'association de sauvegarde du patrimoine de Canteloup :

L'association étant en cours de dissolution, elle souhaite remettre l'actif à la mairie de Canteloup. Ce don sera utilisé pour une action en faveur du patrimoine (par exemple des travaux à l'église). Après renseignement pris auprès de notre service de gestion comptable, ce don peut être accepté : il convient de l'accepter par une délibération, puis d'émettre un titre.

2/ Demande de subvention de l'association Alternatif14 :

Le président de cette nouvelle association, M. Alain GILLET a déposé une demande réceptionnée après le vote du budget primitif. Cette question est donc mise à l'ordre du jour de la réunion. Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne souhaite pas accorder de subvention cette année.

3/ Désignation d'un membre du conseil municipal pour représenter la commune en justice dans le cadre du dossier CANTELOUP/J. de GIBON :

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, le Maire peut subdéléguer la possibilité d'ester en justice au nom de la commune à un adjoint ou à un conseiller municipal.

Dans le cadre de l'affaire de GIBON / CANTELOUP, instance n° 2303141, Madame le Maire propose de désigner Mme Gwenaëlle de MICHIEL, 1^{ère} adjointe, pour représenter la commune en justice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de désigner Madame DE MICHIEL Gwenaëlle, pour représenter la commune.

Questions diverses :

- Le rendez-vous avec M. ROBINEAU de l'ARD pour l'éventuelle prolongation du cheminement piéton aura lieu mardi 8 juillet à 10h00.

La remise aux normes des trottoirs du carrefour de la mairie jusqu'à l'école : les travaux débiteront semaine du 15 juillet.

- Le rendez-vous pour l'établissement du devis des travaux à l'église est fixé au 4 septembre avec l'entreprise Lefebvre. Nous sommes en attente des devis pour la pose des grillages aux vitraux.

- Assainissement de la mairie : attente des devis pour les travaux, et nécessité de trouver un électricien pour le raccordement électrique.

- La mairie sera fermée le jeudi 24 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.

Le Secrétaire

Mme BATAILLE

Le Maire

Mme de GIBON

Les conseillers,

M GENEST

M. PIERRE

Mme de MICHIEL

M. VIEL

M. LEJEUNE

